

Doc 3 p. 18

La Compagnie des Indes, une compagnie de commerce

La Compagnie des Indes a le monopole¹ du commerce français avec l’Afrique et l’océan Indien.

La Compagnie des Indes orientales doit se procurer les épices, drogues [thé et café] et autres choses que nos provinces ne produisent pas, dont nous ne pouvons nous passer [...]. Cette compagnie a formé des établissements solides dans plusieurs parties du monde, elle y fait respecter le nom du roi et redouter sa puissance, elle a une marine florissante aussi utile à la France que préjudiciable² à ses voisins [...].

■ Nicolas Dutot, *Réflexions politiques sur le commerce et les finances*, 1738.

1. Exclusivité.

2. Nuisible.

Doc 4 p. 19

L'utilité du commerce pour la France

On ne peut douter de l'utilité du commerce, premièrement à l'égard des particuliers qui font la marchandise, puisque la plus grande partie du Royaume [de France] subsiste honnêtement dans cette profession, et que l'on voit tous les jours les marchands et négociants faire des fortunes considérables [...]. Plus on fait de commerce dans un pays, plus l'abondance y est grande. On a vu des États amasser ainsi en peu de temps des richesses infinies, et, dès que la guerre fait cesser le commerce, les provinces en souffrent [...].

Les rois tirent aussi leur plus grande utilité du commerce : car outre les droits que leur payent les marchandises qui entrent dans le Royaume et qui en sortent¹ [...] c'est de là que les traitants² et les gens d'affaires tirent les sommes immenses dont quelquefois les rois ont besoin pour de grandes entreprises³.

■ Jacques Savary, *Le Parfait Négociant*, 1675.

1. Taxes sur les produits achetés ou vendus à l'extérieur du royaume.

Chapitre 1 – Bourgeoisies, commerce, traite et esclavage (XVIII^e siècle)

2. Banquiers qui ont un signé un « traité » avec le roi et lui prêtent de l'argent.

3. Actions.

Doc 3 p. 20

Un commerce « fort considérable »

Le commerce de Bordeaux est fort considérable ; le principal se fait dans les îles : Bordeaux y porte des vins et du blé, de la quincaillerie, des verroteries¹, des draps, etc.

Elle achète en France ce qu'elle porte en Amérique ; ainsi ce commerce est fort avantageux au royaume.

Le vin est la branche la plus avantageuse à Bordeaux même, puisque c'est une richesse qui se renouvelle tous les ans. Plusieurs personnes m'ont dit que les deux tiers des habitants de Bordeaux étaient occupés au vin.

■ D'après François de la Rochefoucault,

Récit de voyage, 1783.

1. Objets d'artisanat en métal ou en verre.

Biographie

François Bonnaffé

- Négociant et armateur, François Bonnaffé est le fils d'Étienne Bonnaffé (1723-1809), marchand bourgeois, et de Françoise Calmels.
- Il devient négociant en 1746 et fait fortune dans le commerce de café, sucre, grains et vins avec les Antilles. Il fonde un établissement de commerce au Cap français (Saint-Domingue).
- Il assure plus de 80 départs de bateaux entre Bordeaux et les Antilles.
- Très fortuné, il possède plusieurs navires, deux domaines dans la région de Bordeaux et 23 maisons dans Bordeaux.

■ D'après Séverine Pacteau de Luze,
dans Patrick Cabanel et André Encrevé (dir.),
Dictionnaire biographique des protestants français
de 1787 à nos jours, éditions de Paris Max Chaleil, 2015.

Doc 1 p. 22

Olaudah Equiano, de l'Afrique aux Amériques

Olaudah Equiano est né en 1745 au Nigeria. Il est capturé à 11 ans par une tribu rivale. Il est vendu à des négriers britanniques, entre au service d'un officier de marine britannique puis d'un négociant qui lui permet d'acheter sa liberté en 1766.

Mon père, en plus de posséder plusieurs esclaves, avait une famille nombreuse de sept enfants. Un jour, deux hommes et une femme entrèrent dans nos murs et se saisirent de nous deux et nous entraînaient avec eux dans le bois le plus proche.

On me jeta bientôt dans l'entrepont¹ ; la puanteur était si épouvantable, et il y avait tant de cris, que la nausée et l'abattement m'empêchèrent de manger quoi que ce fût [...].

À la fin, las de nos cris, les Blancs firent venir d'anciens esclaves pour nous rassurer. Ils nous dirent que nous étions ici pour travailler, que nous irions bientôt à terre et que nous pourrions voir d'autres gens de notre pays.

Chapitre 1 – Bourgeoisies, commerce, traite et esclavage (XVIII^e siècle)

Arrivés en Amérique, à un signal donné, les acheteurs accouraient d'un seul coup dans la cour où les esclaves étaient rassemblés et ils faisaient un choix sur le groupe qu'ils préféraient.

- D'après *L'Intéressant Récit de vie d'Olaudah Equiano ou Gustavus Vassa l'Africain*, Londres, 1789.

1. Espace entre le pont supérieur d'un bateau et celui qui se trouve en-dessous.

Doc 2 p. 22

Une justification de l'esclavage

Ces misérables esclaves trouvent ordinairement leur salut dans la perte de liberté. [La] raison de l'instruction chrétienne qu'on leur donne, jointe au besoin indispensable qu'on a d'eux pour la culture des sucres, des tabacs, des indigos, etc., adoucit ce qui paraît d'inhumain dans un négoce¹ où des hommes sont les marchands d'autres hommes, et les achètent, de même que des bestiaux pour cultiver leurs terres.

■ Savary des Bruslons,

Dictionnaire universel du Commerce, 1723.

1. Commerce.

Doc 5 p. 23

Une dénonciation de l'esclavage

[...] Les hommes et leur liberté ne sont point un objet de commerce ; ils ne peuvent être ni vendus, ni achetés, ni payés à aucun prix. [...] Il n'y a donc pas un seul de ces infortunés que l'on prétend n'être que des esclaves, qui n'ait droit d'être déclaré libre, puisqu'il n'a jamais perdu la liberté.

On dira peut-être qu'elles seraient bientôt ruinées, ces colonies, si l'on y abolissait l'esclavage des Nègres¹. Mais quand cela serait, faut-il conclure de là que le genre humain doit être horriblement lésé, pour nous enrichir ou fournir à notre luxe ? [...]

Peut-il être légitime de dépouiller l'espèce humaine de ses droits les plus sacrés, uniquement pour satisfaire son avarice, sa vanité, ou ses passions particulières ? Non... Que les colonies européennes soient donc plutôt détruites, que de faire tant de malheureux !

■ Louis de Jaucourt, « Traite des Nègres »,
article de l'Encyclopédie, 1763.

1. Terme couramment employé au XVIII^e siècle.

Doc 2 p. 24

Le quotidien des esclaves

Une centaine d'hommes et de femmes d'âges différents sont tous occupés à creuser des fossés sur un champ de canne. La majorité d'entre eux sont nus ou encore couverts de lambeaux. Un soleil de plomb est au-dessus de leur tête. Leurs membres tombent sous la chaleur, fatigués par le poids de leurs outils et la résistance du sol [...]. La sueur coule sur leur corps.

Un silence de cimetière règne. Le manager¹ assiste à la scène d'un œil impitoyable, avec une patrouille de plusieurs hommes armés qui donnent des coups de picotement² à tous ceux qui, tombés de fatigue, s'aventurent à prendre du repos, hommes, femmes, jeunes ou vieux, sans distinction.

■ D'après Bernard Moitt, *Les Femmes et l'esclavage dans les Antilles françaises, 1635-1848*, 2001.

1. Homme qui dirige le travail.

2. Fouet.

Doc 5 p. 25

Le Code noir

Art. 38 – L’esclave fugitif qui aura été en fuite pendant un mois à compter du jour que son maître l’aura dénoncé en justice, aura les oreilles coupées, et sera marqué d’une fleur de lys¹ sur une épaule ; et s’il récidive² un autre mois à compter [...] du jour de la dénonciation, il aura le jarret³ coupé, et il sera marqué d’une fleur de lys sur l’autre épaule, et la troisième fois, il sera puni de mort.

■ Code noir, 1685.

1. Symbole du pouvoir royal français.
2. Recommence.
3. Jambe.

Doc 5 p. 27

Se souvenir de l'esclavage

Discours d'inauguration du Mémorial ACTe.

Il est de rares instants dans la vie d'une communauté et dans celle d'un homme où l'on peut ressentir cette curieuse et forte impression d'être à la fois témoin et acteur d'un grand moment [...].

C'est ce sentiment qui m'anime ce matin, en ce 10 mai 2015, sur ce site chargé d'histoire qui vit aller et venir tant de navires négriers. [...] Ici se dressa une fière usine qui resta, longtemps, la pointe avancée du capitalisme sucrier¹.

Arpentant les lieux, on sentait encore, il n'y a pas si longtemps, la sueur coagulée des ouvriers flotter dans les airs, leurs fantômes et leurs esprits [...].

Chapitre 1 – Bourgeoisies, commerce, traite et esclavage (XVIII^e siècle)

En ce dimanche 10 mai, journée nationale française de mémoire de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions, vous vivez [...] la métamorphose de ce site transformé en beauté, en temple dédié aux âmes de nos ancêtres.

■ Victorin Lurel (président de la région Guadeloupe),

10 mai 2015.

1. Le mémorial a été construit sur les ruines d'une ancienne usine sucrière du XIX^e siècle.

Leçon

Bourgeoisies, commerce, traite et esclavage au XVIII^e siècle

➤ Comment le commerce, la traite et l'esclavage enrichissent-ils l'Europe au XVIII^e siècle ?

A L'expansion du commerce atlantique

1. Dominer l'océan Atlantique

● Au XVIII^e siècle, maîtriser les océans permet aux principaux États européens d'affirmer leur puissance commerciale. La route maritime vers le continent américain devient le lieu d'un commerce intensif. L'Atlantique mène aussi vers l'océan Indien et l'Asie. Les **compagnies de commerce** jouent un rôle important dans ces échanges.

● Le **commerce triangulaire** est au cœur des échanges. C'est un système qui relie le continent européen aux Amériques et aux Caraïbes. Les Européens déportent des esclaves africains vers les Amériques. En retour, de nouveaux produits (sucre, café, tabac,

Chapitre 1 – Bourgeoisies, commerce, traite et esclavage (XVIII^e siècle)

cacao...) sont exportés vers l'Europe où ils modifient les habitudes de consommation. Ce commerce repose donc autant sur la commercialisation des produits que sur celle des femmes et des hommes africains.

2. Grands ports et bourgeoisie marchande

- Ce commerce maritime entraîne le développement de grands ports qui enrichissent des villes comme Nantes, Bordeaux ou Liverpool. Les négociants, les **armateurs** et les marchands forment une nouvelle **bourgeoisie** qui investit son argent dans le commerce et vit dans le luxe.

B La traite transatlantique et l'économie de plantation

1. Des millions d'esclaves déportés

- Les **traites négrières** sont destinées à fournir de la main-d'œuvre agricole et à peupler les colonies d'Amérique. La traite atteint son apogée au XVIII^e siècle : 8 millions d'esclaves sont transportés.

Chapitre 1 – Bourgeoisies, commerce, traite et esclavage (XVIII^e siècle)

- Les Africains noirs sont considérés comme des marchandises. Ils sont transportés dans des navires négriers qui partent des grands ports européens. Ceux-ci chargent leurs esclaves en Afrique et accostent sur le continent américain ou les Caraïbes. La traversée dure plus de deux mois dans des conditions terribles. Beaucoup meurent en chemin.

2. Une économie de plantation

- Aux Amériques, une **économie de plantation** se met en place. Le sucre en est le produit principal. La plantation est une unité économique où l'on produit, transforme et vend.

C La vie des esclaves

1. Le travail et la vie dans les plantations

- Les esclaves travaillent 6 jours sur 7, du lever au coucher du soleil. En France, le Code noir réglemente l'esclavage : les maîtres ont droit de vie et de mort sur leurs esclaves, considérés comme du bétail humain. La torture est interdite mais le Code n'est pas toujours respecté.

Chapitre 1 – Bourgeoisies, commerce, traite et esclavage (XVIII^e siècle)

- La violence est quotidienne et le manque de nourriture est fréquent. L'espérance de vie d'un-e esclave ne dépasse pas 10 années après l'arrivée dans la plantation.
- Les esclaves ne peuvent pas se marier ni avoir des enfants librement. Ils sont regroupés à l'écart de la maison du maître. Ils ont souvent un petit jardin pour leur permettre d'améliorer leur alimentation.

2. Des résistances à l'esclavage

- Parfois, des esclaves se révoltent et fuient : c'est ce que l'on appelle le **marronnage**. Les marrons se cachent souvent dans des lieux très isolés. Ils s'arment parfois et attaquent les propriétaires de plantations, mais la réaction du maître et des autorités est alors très violente (mutilations, exécutions).

Vocabulaire

- **Armateur**

Personne qui finance l'équipement d'un navire marchand.

- **Bourgeoisie**

Au XVIII^e siècle, classe constituée des habitants d'une ville qui font fortune dans le commerce ou la finance.

- **Commerce triangulaire**

Commerce d'esclaves qui s'effectue entre trois régions : l'Europe, l'Afrique et les Amériques.

- **Compagnies de commerce**

Associations de commerçants. Certaines deviennent très riches et puissantes, comme les compagnies des Indes, spécialisées dans le commerce (appelé à l'époque « négoce ») colonial.

- **Économie de plantation**

Économie dont la prospérité et l'équilibre reposent sur l'existence de plantations esclavagistes.

Chapitre 1 – Bourgeoisies, commerce, traite et esclavage (XVIII^e siècle)

- **Marronnage**

Fuite d'esclaves pour échapper aux conditions très difficiles de la plantation.

- **Traite négrière**

Commerce de femmes et d'hommes africains capturés puis vendus à des propriétaires esclavagistes.

Doc 2 p. 32

Les grosses fortunes des négociants de Nantes et de Bordeaux ont étonné les contemporains. Un armateur¹ peut faire fortune en dix ou quinze ans. Une richesse dont témoignent d'ailleurs les beaux hôtels particuliers des « messieurs² » des deux ports. Or, toutes ces familles fortunées ou presque ont des parts dans des armements négriers³. Les grandes fortunes ne viennent pas de la traite négrière mais des denrées⁴ coloniales, obtenues grâce au travail des esclaves.

- D'après Philippe Haudrère, « La richesse de Nantes et de Bordeaux », *L'Histoire*, n° 280 (octobre 2003).

1. Personne qui finance l'équipement d'un navire marchand
2. Bourgeois.
3. Elles ont participé à financer l'équipement du navire et se partagent les bénéfices ensuite.
4. Produits.

Chapitre 1 – Bourgeoisies, commerce, traite et esclavage
(XVIII^e siècle)

Doc 3 p. 33

La traite qui se fait aux côtes d’Afrique est très avantageuse à la navigation, au commerce et aux colonies françaises. Elle encourage la construction et l’armement des vaisseaux ; elle occupe un nombre infini d’ouvriers, de matelots et navigateurs ; elle procure de grands débouchés aux denrées et marchandises ; enfin, sans elle, il serait impossible de pouvoir cultiver nos îles de l’Amérique.

Les retours qui proviennent de la traite consistent en Noirs, en poudre d’or, en gomme, en ivoire, en cire et en vivres pour les navires qui fréquentent ces parages.

Le travail des Nègres¹ fournit à la France le sucre, le café, le cacao, l’indigo, le coton, le rocou² et autres denrées qui enrichissent continuellement le royaume, qui augmentent les revenus de l’État et l’aisance publique : il convient donc de protéger et d’encourager ce commerce par toutes sortes de moyens.

- Rapport des négociants de Nantes envoyé à M. de Sartine (ministre de la Marine et des Colonies), 5 novembre 1777.

Chapitre 1 – Bourgeoisies, commerce, traite et esclavage (XVIII^e siècle)

1. Terme utilisé couramment au XVIII^e siècle.
2. L'indigo et le rocou sont des plantes qui servent à teinter en bleu (indigo) ou en rouge (rocou).